

HERBIGNAC

JANVIER / FEVRIER / MARS 2021



TRAVAUX
Déploiement de la fibre optique

P. 5

SDIS 44
Rejoignez les sapeurs-pompiers
d'Herbignac

P. 11

SOLIDARITÉ
Solidarité avec les plus précaires

P. 15



En cette nouvelle année, les élus du conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Cette année 2020 fut une année bien particulière, une année bouleversée par une crise sanitaire et la violence. Malgré les difficultés rencontrées par chacun, les incompréhensions, les sentiments d'injustices à la suite de décisions gouvernementales, j'ai envie de retenir la solidarité, les initiatives dont certains de nos concitoyens ont su faire preuve en cette période difficile. Ce sont tous ces petits gestes qui nous ont permis de traverser cette année 2020.

Nous avons été élus le 15 mars et pris nos fonctions seulement le 24 mai mais malgré ce contexte difficile, des actions ont pu être menées et d'autres sont déjà programmées. Installés depuis seulement 6 mois, l'année 2020 a aussi été une année de diagnostics, d'audits essentiels afin de programmer des actions cohérentes.

2021 marquera donc une accélération dans les actions pour le mieux vivre à Herbignac. Dans le domaine de l'aménagement du territoire et des travaux, ce sont des projets structurants qui doivent se poursuivre ou voir le jour.

C'est la poursuite des constructions sur les quartiers des poètes et des écrivains à Ker-gestin. C'est le démarrage des travaux de la future zone commerciale des Prés Blancs mais aussi de l'espace festif polyvalent et de l'espace aquatique en lien avec Cap Atlantique.

Dans le domaine de la solidarité, le renforcement de l'action sociale se traduira par la livraison, au cours du mois de mars, de 23 logements locatifs sociaux, rue Aimé Césaire.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse : l'aménagement d'une salle d'activité et de bureaux pour le Relais Assistants maternels, lieu qui sera mutualisé avec l'accueil périscolaire. C'est aussi la baisse des tarifs du centre de loisirs.

Dans le domaine de la démocratie participative, élément important de notre projet municipal, après la création des référents de secteur pour davantage de proximité, ce sera l'augmentation des concertations locales pour mieux penser l'aménagement de notre commune. 2021 sera aussi l'année de création de comités participatifs, impliquant habitants, associations, élus, ... Je peux d'ores et déjà vous annoncer que le premier chantier portera sur "l'aménagement du Pré Grasseur et des aires extérieures de jeu."

Dans le domaine de l'environnement nous lancerons en collaboration avec le Parc naturel régional de Brière le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale. Ce beau projet nous mobilisera tous (élus, habitants, services municipaux, associations et entreprises) sur les 3 années à venir.

Dans le domaine associatif : compte-tenu de l'actualité et la situation, notre action et nos priorités pour 2021, seront de soutenir et d'accompagner activement les associations confrontées aux conséquences de la crise sanitaire, tout en étant à l'écoute de leurs besoins afin de redémarrer leurs activités le plus sereinement possible.

Dans le domaine de la communication : c'est la refonte du site internet de notre commune et une nouvelle version du bulletin municipal.



Dans le domaine de la vie culturelle : c'est le maintien du marché des potiers et de l'activité « Je lis du théâtre ». C'est faire vivre le patio (ancien presbytère pour lequel nous devons travailler ensemble pour le renommer) avec des concerts et des expositions pour qu'il devienne un lieu emblématique d'Herbignac.

Ces investissements doivent rester en adéquation avec les finances communales. Et nous devons pouvoir compter sur notre communauté d'agglomération Cap Atlantique afin de mener les projets indispensables à nos habitants.

Pour conclure, je voudrais souligner l'investissement des services, des agents de notre collectivité, des élus pour qui les missions de service public sont essentielles.

Je voudrais aussi remercier tous nos concitoyens qui s'investissent dans la vie de notre commune et contribuent à son dynamisme.

Je forme le vœu que cette année soit porteuse d'espoir en ces temps perturbés à bien des égards : économiques, sociaux, sociétaux, politiques, géopolitiques. Vous pouvez compter sur vous pour faire de cette nouvelle année, une année riche pour Herbignac

**Je souhaite, bien sincèrement,
à chacune et à chacun d'entre vous,
une très belle et heureuse année
2021**

Christelle Chassé, *maire d'Herbignac*

SOMMAIRE

Vie municipale.....	3	SDIS 44	11
Infos citoyennes.....	4	Solidarité.....	15
Économie	5	Vie associative	17
Travaux.....	5	Tribunes	19
Environnement.....	6	Infos pratiques.....	20
Vie culturelle	9	État civil	22
Nos jeunes.....	10	Agenda	23

VIE DÉMOCRATIQUE

Lancement des comités participatifs !

L'amélioration de la vie démocratique est au cœur du projet municipal. Aussi le conseil municipal de décembre 2020 a délibéré sur le règlement et le fonctionnement des Comités Participatifs qui ont pour vocation de devenir une pierre angulaire de la participation citoyenne.

En effet, en prenant en compte l'expertise et les compétences des citoyens, les comités participatifs se fixent comme objectifs :

- d'améliorer les pratiques démocratiques en associant les habitants à la réflexion municipale, en leur permettant de s'informer, de dialoguer, de faire des propositions et d'émettre des avis,
- d'améliorer le vivre ensemble en créant des expériences de coopération et en renforçant la solidarité et la responsabilité.

Sur des sujets précis, les comités participatifs regrouperont des élus, des habitants volontaires et tirés au sort, des représentants d'instances de participation citoyenne (Conseil des sages et des jeunes), d'associations et d'entreprises. Ils seront chargés de la phase décisive de réflexion, de débat, de concertation et de coproduction qui prépare à la phase de décision.

Les comités participatifs émettront des avis ou des conclusions qui seront publics et transmis aux élus et techniciens pour orienter les décisions et les actions de la collectivité.

Retrouvez le règlement et le fonctionnement des comités participatifs, ainsi que la charte des membres en mairie ou sur le site de la commune. Le conseil municipal de décembre a aussi décidé la création du premier comité participatif. Celui-ci portera sur « l'aménagement du Pré Grasseur et des aires de loisirs et de jeux d'extérieur » et sa première réunion aura lieu le jeudi 4 février 2021 à 18h30.

Ce sujet vous intéresse, il est en lien avec vos activités associatives ou professionnelles... Rejoignez-nous car « ensemble, on est plus intelligents ».

Pour cela et pour s'assurer du respect des mesures sanitaires qui seront en vigueur, contactez la mairie :

02 40 88 90 01 / sandra.gerard@herbignac.com

Cette année, le recensement devait se dérouler du 21 janvier au 20 février. Cependant, au vu du contexte actuel, l'INSEE nous a informé de son report à 2022.



MISE EN PLACE DE CONSULTATIONS LOCALES

Dans le cadre de l'amélioration des pratiques démocratiques, la collectivité a lancé des réunions d'information et de consultation locales. Ces réunions ont vocation à se généraliser pour permettre l'implication de tous dans les choix municipaux.

Au mois d'octobre, les habitants de Grand-Armes ont été invités à définir avec les élus et les services l'implantation de leur future aubette. Celle-ci n'attend plus que la sécurisation d'une ruine située juste derrière pour être posée.



En novembre, c'est au tour des habitants de la Ville-Renaud de réfléchir au lieu de la future aubette.



Merci à toutes et tous pour votre participation !

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur le site et facebook grâce aux vidéos mensuelles

NUISANCES SONORES

Rappel de la réglementation...
Merci de la respecter, sous peine de contravention...

L'arrêté municipal n° 2014/134 du 18 juillet 2014 donne un certain nombre de contraintes et de préconisations concernant les nuisances sonores et fixe les nouveaux horaires à respecter.

Sont concernés :

- les **professionnels** utilisant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (que ce soit à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées),
- les **particuliers** réalisant des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique).

L'utilisation de tels matériels est :

- **autorisée du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h.**
- **interdite les dimanches et jours fériés**, sauf en cas d'intervention urgente.

Les propriétaires d'animaux

(en particulier de chiens) sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

ANIMAL EN DIVAGATION

Ça peut être drôle, mais aussi dangereux

Régulièrement, les services municipaux et / ou de gendarmerie sont appelés pour stopper un animal en divagation. Quelle que soit sa taille, l'animal représente un danger pour les véhicules qu'il croise sur les voies de circulation, ou pour les éventuels piétons.

Si en septembre la chèvre a prêté à sourire, croiser une ou plusieurs vaches sur une route, en pleine nuit, est moins drôle. Il en est de même pour un enfant qui rencontre un chien, parfois imposant, en face à face, seul, en rase campagne.

La loi précise que tout animal en divagation, quel qu'il soit, est sous la responsabilité de son propriétaire, qui devra donc assumer les conséquences et les coûts, d'un dégât, accident ou blessure, que son animal pourrait causer

Nous en appelons donc au civisme et à la bienveillance de tous.



ILS S'INSTALLENT

Alice Fourcault Designer graphique



Designer graphique, je peux concevoir, créer pour vous tout support de communication, print et web. Vous souhaitez une carte de vœux, un faire-part unique, vous désirez changer de logo ou mettre en page un magazine, un flyer, je le fais pour vous.

06 89 30 48 33 - www.graphicdesign-alice.com
alice.designergraphique@gmail.com

La Vie Couleur Peinture décoratrice Conseil et réalisation



Avec plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la réalisation et le conseil chez des particuliers et professionnels, je vous propose mes services pour réaliser vos projets de peinture traditionnelle, pose de papier peint, enduit décoratif.

1, rue des Ajoncs - HERBIGNAC - 06 24 70 82 95
laviecouleur@gmail.com - Lavie Couleur

Émilie LEBLANC Praticienne en hypnose



Aider à gérer la douleur, la dépression, le stress (et/ou troubles du comportement), améliorer la confiance en soi, aider au sevrage de tabac, drogues, alcool, aider à surmonter les addictions alimentaires, les phobies et peur, développement personnel...

Impasse du pré Grasseur

06 38 95 68 94 - maildemilie@yahoo.fr

Hypnose EMDR/Dsa Émilie Leblanc

Tarifs : 60 € la séance, 75 € la séance spécifique sevrage tabagique ; Enfants, 50 € la séance. Certaines mutuelles prennent en compte cette prestation.

Anne-Claire Tannier Pension canine familiale de Lizerbaud



42, Lizerbaud - HERBIGNAC
02 40 66 51 09

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le « Très Haut Débit » (THD)

La municipalité est très souvent interrogée concernant l'avancement du déploiement de la fibre sur notre commune. C'est un dossier que l'ensemble des élus suit avec intérêt.

Plusieurs actions avaient été entreprises par la précédente municipalité sur ce sujet. Dans son engagement de continuité, en place depuis mars 2020, la nouvelle municipalité désire apporter aux habitants encore plus de lisibilité et de transparence en communication sur l'avancement de ce déploiement de la fibre.

La qualité de connexion Internet est un critère de développement et d'aménagement du territoire. Grâce à la fibre optique, nous pourrions disposer de connexions internet à « Très Haut Débit ». Nous sommes aujourd'hui face à de nouvelles techniques de travail qui demandent de disposer de connexions THD. C'est un atout et un enjeu pour notre attractivité économique sur le territoire.

La Communauté d'Agglomération CAP ATLANTIQUE assure cette compétence « développement numérique ».

La Communauté d'Agglomération CAP ATLANTIQUE a pris pour objectif de favoriser cet accès au « Très Haut Débit » pour tous, afin d'améliorer et de répondre aux besoins des habitants et des entreprises privées et publiques.

Madame La Maire, les élus et CAP ATLANTIQUE ont rencontré la société ORANGE le 3 novembre 2020 dernier, afin de faire le point sur l'avancée du déploiement de la fibre sur le territoire. Lors de ce point, la société ORANGE a fait part de ses difficultés dans la mise en œuvre du déploiement et sur l'engagement des 80 % de prises raccordables au 31 décembre 2020.

Suite à ce rendez-vous avec la société ORANGE, indiquant son manque de résultat sur le déploiement, Madame La Maire a adressé un courrier à l'attention de M. Stéphane Richard Président Directeur d'Orange lui rappelant les engagements et les objectifs pris par Orange. Madame La Maire demande à l'opérateur qu'il mette en adéquation, dans les meilleurs délais, ses engagements pris auprès des habitants de la Commune d'Herbignac, de l'État, de

la Région et du département de LOIRE ATLANTIQUE et de la Communauté d'Agglomération de CAP ATLANTIQUE avec les moyens techniques et humains nécessaires mis en œuvre sur notre territoire.

En parallèle la Communauté d'Agglomération CAP ATLANTIQUE, par l'intermédiaire de son Président a interpellé sur ce même sujet Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

En toute transparence, les élus se sont engagés dans cette démarche volontaire et ne manqueront pas de vous tenir informés régulièrement de l'avancée des études et travaux.

Dans cette même logique de lisibilité, le site Internet de l'ARCEP est accessible à tous. Vous pouvez donc suivre l'avancée du déploiement de la fibre sur le territoire de la commune d'HERBIGNAC. Il suffit de se connecter sur le site (www.arcep.fr) y indiquer votre adresse et instantanément vous visualiserez la programmation ou l'avancée du raccordement du secteur.

POINT TRAVAUX 2020

Voirie

- Enrobés boulevard de Brière, avenue des sports, giratoires de la presqu'île et de Brière. Ces travaux ont été financés et réalisés par le Conseil départemental
- Réalisation d'un parking rue du Douanier Rousseau au niveau du terrain multisports > 67K€
- Réalisation du plateau ralentisseur avenue des sports > 5,8K€
- Aménagement des entrées de commerces avenue des sports dans l'emprise des travaux du Conseil Départemental > 20K€
- Reprise du trottoir boulevard de Brière dans l'emprise des travaux du Conseil Départemental > 6K€
- Reprise du tapis routier route de Landieul > 25K€
- Aménagements des rues Aimé Cézaire et Xavier Grall (tapis routier, bordures, trottoirs, Point d'Apports Volontaires) réalisés par LADSELA dans le cadre des travaux de la ZAC
- Réalisation des enrobés entre Pompas RD714 et Kerhébé, travaux réalisés et financés par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Dans un cadre d'amélioration de l'état de notre patrimoine routier sur notre territoire, la commune a décidé de faire un bilan exhaustif de l'état de ces voiries. Ce diagnostic initial des dégradations de chaussée et de la géolocalisation des pathologies permettra l'élaboration d'un programme d'entretien et de travaux dans un objectif d'amélioration.

Éclairage public

- Extension du réseau d'éclairage public rue du clos neuf et rue Jean de Rieux à Marlais > 14K€
- Mise en place de 2 mâts d'éclairage autonomes au lieu-dit le BRAN > 6.3K€ dont 50% à la charge de la collectivité et 50% à la charge du SYDELA

- Remplacement de bornes d'éclairage chemin de Bretagne par 5 mâts d'éclairage > 10K€ dont 50% à la charge de la collectivité et 50% à la charge du SYDELA

Mobilier

- Installation de 3 aubettes de cars : Kerverte de Kerflisse, la ville Renaud, L'Eguignac village > 3K€

Bâtiments

- 2^e tranche des travaux de réhabilitation à l'école René Guy Cadou :
 - Désamiantage
 - Changement des revêtements des sols
 - Aménagement de deux WC PMR
 - Travaux de finalisation sur le système de chauffage
 - Remplacement des éclairages dans les classes
 - Réfection de la cour côté primaire
 - Remplacement de la ligne de self
 } 325K€
- Complexe sportif
 - Remplacement du système de détection incendie salle Océane
 - Installation d'un système de vidéo protection
 - Installation d'un système de contrôle d'accès
 - Installation d'un système anti-intrusions
 - Remplacement des portes d'entrées salle Océane
 } 90K€

Aire de jeux Mauperthuis

- Aménagement d'une aire de jeux pour enfants de 2 à 8 ans (terrassements, structures, clôtures, mobiliers, végétaux) > 84K€

LES PETITS RUISSEaux FONT LES GRANDES RIVIÈRES...

Masques compostables



Face à l'épidémie de coronavirus, la mairie a dû équiper ses agents de masques. Souvent ces masques sont jetables et faits à partir de plastiques.

Pour limiter l'impact environnemental, la collectivité a donc proposé à ses agents de tester des masques compostables, en chanvre produits en France par l'entreprise « Géochanvre ».

www.geochanvre.fr/masque

Sapin de Noël

Passer du sapin naturel au sapin bois réutilisable : pour que le sapin reste le roi des forêts et de Noël.

Le sapin est intimement lié à l'image de Noël ! C'est vrai !

Alors pour que le sapin ait toujours sa place sans qu'il ne gâche la fête par son impact environnemental, la commune a décidé de tester et commence à s'équiper en sapins en bois réutilisables. Pour cela, nous avons fait appel à une entreprise locale de Saint-Nazaire : « À fond la caisse » www.afondlacaisses.net

Vous nous direz ce que vous en pensez.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Avec le parc, la commune se lance dans la réalisation de son Atlas de la Biodiversité communale.

À l'été 2020, le Parc Naturel Régional de Brière a lancé auprès de ses communes membres un appel à candidature pour réaliser un ABC. La municipalité a décidé d'y postuler et a été retenue. Pour 11 communes du parc, l'année 2021 va donner le coup d'envoi de ce projet qui se déroulera sur 3 ans.

Un Atlas de la biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

C'est un grand projet autour de notre patrimoine naturel qui se déclinera en 4 grands axes d'actions :

L'amélioration des connaissances naturalistes
Un important travail de recueil et de cartographie sera mené pour mieux connaître la richesse environnementale de notre territoire.

La sensibilisation et les actions éducatives
Ce sont des visites, des expositions, des jeux, des randonnées, des projets artistiques, éducatifs, scolaires... qui permettront de s'adresser à tous. Enfants, jeunes, adultes, seniors, associations, entreprises... nous pourrions tous découvrir ou redécouvrir notre commune, ses paysages et son environnement.

La mobilisation des habitants
Les habitants seront au cœur de ce projet par l'information, la participation à des comités citoyens et la participation à des temps de science participative.

La définition de pistes d'actions
Cette cartographie des milieux et de leurs richesses écologiques permettra d'orienter nos choix, de penser nos futurs aménagements et de lancer des projets communaux.

Ce projet fort autour de notre environnement se terminera par la remise à la commune et à ses habitants d'un document technique, d'un livret pédagogique et d'un poster sur les habitats naturels et les espèces emblématiques de la commune.



SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU BRIVET

Avis de passage sur les parcelles riveraines des cours d'eau

Actions et travaux relatifs au Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2020-2025

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) est une collectivité territoriale ayant pour missions la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi que la prévention contre les inondations, sur le territoire du Bassin Versant Brière->Brivet. Ce dernier s'étend sur 800 km² entre l'estuaire de la Vilaine et l'estuaire de La Loire, la Presqu'île de Guérande et le canal de Nantes à Brest.

Pour répondre aux lois européennes et françaises en matière de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, un ambitieux programme de travaux de restauration sur les cours d'eau a été voté par les élus du territoire en octobre 2019. Il a pour objectifs de rétablir le bon fonctionnement des ruisseaux : meilleure épuration de l'eau, favoriser la biodiversité aquatique, limiter les inondations en ralentissant les écoulements.

Ce programme de travaux fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et est approuvé par un arrêté inter-préfectoral signé le 18 août 2020.

Il est soutenu et financé par les communautés de communes et d'agglomération du territoire (CARENE, Cap Atlantique, Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, Estuaire et Sillon et Région de Blain), ainsi que par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région des Pays de la Loire et le Département de Loire Atlantique.

Dans le cadre des travaux 2021, les agents du SBVB doivent réaliser une phase préalable de terrain sur les différents sites concernés. Ainsi, vous pourrez constater la présence des agents du SBVB le long des ruisseaux de votre commune.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle « milieux aquatiques » du SBVB :
Justine MALGOGNE - 06 07 05 40 69
justine.malgogne@sbvb.fr





AVANT

Mare d'Hoscas



APRÈS

RÉHABILITATION DES MARES

Une nouvelle vie pour la mare du Bas-Hoscas

Cap Atlantique intervient depuis plus de 10 ans sur les mares du bocage, que ce soit pour en inventorier la faune et la flore ou les restaurer avec les exploitants et propriétaires volontaires. Les mares constituent en effet des microréservoirs de biodiversité et sont intimement liées à l'élevage omniprésent sur notre territoire.

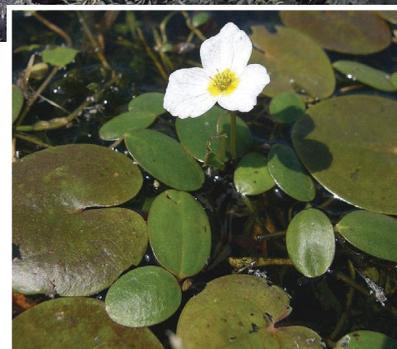
En effet, outre des espèces encore communes d'amphibiens (crapauds, grenouilles, rainettes) ou de libellules et de renouilles aquatiques, certaines mares peuvent accueillir non seulement cette biodiversité dite « ordinaire » par certains, mais également des espèces patrimoniales comme le Triton marbré, le Flûteau nageant ou encore le Leste dryade, une espèce de libellule menacée. Restaurer des milieux en faveur de ces espèces patrimoniales permet ainsi à toute une biodiversité de bénéficier de ces travaux. Les espèces protégées sont appelées "espèces parapluies".

Ce sont ainsi plus de 150 mares qui ont été restaurées par Cap Atlantique grâce à différents programmes, à des taux de financements extérieurs compris entre 80 et 100%.

Les travaux menés par Cap Atlantique (bûcheronnage, curage, pose de clôture et de pompes à museau) ont été définis au cas par cas avec les propriétaires et/ou exploitants volontaires. Toutes les opérations, gratuites pour ces derniers, ont vu une amélioration de la biodiversité.

Afin de maintenir cette dynamique, Cap Atlantique s'est engagée début 2020 dans un contrat nature « Territoire Engagé pour la Nature » signé avec la Région Pays-de-la-Loire, permettant la mise en œuvre de nouveaux travaux sur les communes d'Herbignac et d'Assérac entre 2020 et 2022. Ce sont ainsi plus de 40 mares qui seront restaurées dans les 3 ans à venir sur les 2 communes ceci grâce à des financements de l'agence de l'eau, de la Région, de l'Union Européenne (FEDER) et de Cap Atlantique.

Sur Herbignac, environ 530 mares ont été recensées. 10 ont déjà été restaurées en 2020.



Dans ce cadre, la commune d'Herbignac a accompagné Cap Atlantique pour réhabiliter la mare du Bas-Hoscas, propriété des habitants du village, était abandonnée depuis des dizaines d'années. Envahie par les saules, envasée, elle très pauvre en biodiversité, contrairement à d'autres mares situées à proximité. Par ailleurs, Dominique PABOIS, éleveur à Hoscas, était intéressé pour y abreuver ses vaches.

À la fin de l'été, la commune et Cap-Atlantique ont donc réuni les habitants du Bas-Hoscas afin de les informer et d'obtenir leur accord pour réaménager la mare du commun de village. Cet automne, Cap-Atlantique a donc effectué des travaux de bûcheronnage, arrachage de souches et curage afin de lui redonner vie : apport de lumière, amélioration de la qualité d'eau et adoucissement des berges permettront très rapidement la colonisation naturelle par des espèces.

Cap Atlantique
L'agglo



Triton marbré et flûteau nageant.



JE LIS DU THÉÂTRE

L'année Je lis du théâtre 2019-2020 a été largement bousculée par le confinement et la crise sanitaire. Les élèves n'ont pas pu présenter leur texte coup de cœur en mai. La fin de l'année scolaire s'est cependant terminée sur une note positive pour les classes de CM2 et de 6^e avec la représentation, dans les établissements scolaires, de la pièce Une histoire que tu connais déjà, de Frédéric Béchet.

Pour cette année scolaire 2020-2021, Je lis du théâtre est relancé. Le programme s'adaptera au gré des protocoles, mais en maintenant autant que possible ce qui fait le sens de ce projet :

- Permettre aux jeunes de découvrir le répertoire du monde contemporain
- S'appuyer sur le répertoire de théâtre contemporain pour permettre aux enfants et aux adolescents d'exprimer leur regard sur le monde, les émotions qui les traversent
- Apprendre aux enfants à exprimer des choix, construire une argumentation

Les sélections enfants (CM2-6^e) et ado (4^e) ont été présentées cet automne aux 6 classes participantes. Les textes sont également empruntables par tous à l'Espace culturel.

En janvier, les élèves rencontreront quelques-uns des auteurs de ces textes.

Le privilège d'échanger avec les auteurs est aussi ouvert à tous. Le collège Jacques-Prévert accueillera Sarah Carré, l'auteur de *Pingouin discours amoureux*, le mardi 19 janvier à 19h.

Renseignements et réservation indispensables au **02 51 76 90 40**.

● Sélection jeunesse

- *Pingouin discours amoureux* de Sarah Carré / Tapuscrit
- *Manger un phoque* de Sophie Merceron / Éditions École des loisirs
- *Là, quelqu'un* de Eddy Pallaro / Éditions École des loisirs
- *Anacoluthé* de René Zhand / Éditions Actes-Sud
- *Shahara / Et pourquoi pas la lune ?* de Caroline Stella / Éditions Espaces 34
- *Il a beaucoup souffert Lucifer* de Antonio Carmona / Éditions Théâtrales jeunesse

● Sélection ado

- Charabia* de Sandrine Roche (Tapuscrit)
- Là, quelqu'un* de Eddy Pallaro / Éditions École des loisirs
- Shahara / Et pourquoi pas la lune ?* de Caroline Stella / Éditions Espaces 34
- Blanche-Neige, histoire d'un prince* de Marie Dilasser / Éditions Les solitaires intempestifs
- Le Gardien de mon frère* de Ronan Mancec / Éditions Théâtrales jeunesse

JOUER AVEC LES LIVRES

Pour maintenir le lien avec les professionnel.le.s de la petite enfance

Comme tous les autres groupes régulièrement accueillis à l'Espace culturel, les assistant.e.s maternel.le.s ne peuvent plus venir participer aux matinées d'éveil organisées par le Relais Assistantes Maternelles et l'Espace culturel.

Les éducatrices du RAM et les bibliothécaires ont donc réfléchi au moyen de maintenir le lien avec les assistant.e.s maternel.le.s, et ainsi continuer à partager le bonheur de la lecture avec les enfants.

Le jeu DUO a vu le jour et circule à domicile. Le principe ? Une sélection de 8 albums pour enfants et des cartes associées pour jouer à assembler livres et cartes. Un prélude ludique avant de se laisser porter par les histoires.



PETITE ENFANCE



Le Relais Assistant(e) Maternel(le)

Vous êtes parent ou futur parent et vous avez besoin d'un mode d'accueil : le RAM vous renseigne sur vos différentes possibilités et vous transmet la liste des assistant.e.s maternel.le.s. Vous aurez l'opportunité d'être accompagné dans votre rôle d'employeur et de recevoir des renseignements sur le contrat de travail.

Un nouveau projet professionnel pour 2021 ? Vous souhaitez accueillir des jeunes enfants à votre domicile : les animatrices vous informent sur le métier d'assistant.e.s maternel.le.s, sur les conditions d'accès et d'exercice.

Pour que les gestes barrières soient bien respectés, dorénavant le RAM vous accueille à la mairie d'Herbignac **uniquement sur rendez-vous**. Pour joindre les animatrices, un seul numéro est opérationnel : **06 86 44 68 81** - ram@herbignac.com

Claire Mainguet et Marie-Laure Vallier vous souhaitent un joyeux Noël et de très belle fin d'année.

Kerloupiots

Structure de stage

Depuis la reprise de septembre, le service enfance jeunesse, accompagne des stagiaires qui suivent différentes formations : BAFA, bac professionnel, CPJEPS.

Ces différents stagiaires vont intervenir à l'ALSH Kerloupiots, l'accueil périscolaire, le temps méridien ou encore la maison des jeunes.

Chaque stagiaire dispose de périodes de stage qui peuvent varier de quelques semaines pour certains jusqu'à plusieurs mois pour d'autres.

Damien Vidalie, directeur du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire nous en dit un peu plus : « *En ce contexte particulier, beaucoup de personnes en formation éprouvent des difficultés pour trouver des stages. Nous avons la chance d'être dans une municipalité à l'écoute. Après plusieurs échanges constructifs, nous avons pu trouver des places pour 3 « stages courts » sur l'enfance depuis début septembre. Nous accueillons également, deux stagiaires sur des « stages longs » jusqu'au mois de juin, Antoine sur l'enfance et Clément sur la jeunesse. Ils suivent tous les deux la même formation.* »

Cet accueil est un vrai plus pour leur évolution professionnelle et leur permet

de faire le lien avec les contenus qu'ils étudient lorsqu'ils sont en cours.

Antoine, arrivé fin octobre, le reconnaît, « *le fait d'intervenir sur différents pôles pour la commune d'Herbignac nous permet de faire du lien avec ce que l'on voit en formation. On doit s'adapter suivant les lieux d'interventions. Sur le périscolaire, nous proposons des jeux à divers groupes sachant que nous n'avons pas de visibilité sur l'horaire de départ des enfants. Sur le centre de loisirs, nous avons deux heures d'activités, le matin ainsi que l'après-midi, avec tout un groupe. Cela nous permet de proposer des animations pertinentes.* »

Lors des vacances de la Toussaint, il y a eu 101 enfants qui ont fréquenté le centre sur les deux semaines. Ils ont pu découvrir les animations autour d'Harry Potter et d'Halloween. Le fait d'avoir des stagiaires au sein de l'équipe d'animation était un vrai plus pour l'encadrement.

Avec, nous l'espérons, une validation de diplôme à la fin.

VIE SCOLAIRE

Inscription dans une école publique d'Herbignac



étape n° 1 : Phase d'inscription

Vous devez vous présenter à la Mairie au Pôle-Solidarité-Enfance-Education, de préférence le matin de 8h30 à 12h30 ou prendre RDV. Vous munir :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (photocopie d'une facture EDF, GDF ou de télécommunications...)
- Pour les couples séparés ou divorcés, d'une photocopie de la dernière décision de justice, justifiant le lieu de résidence habituel de l'enfant.

Étape n°2 : Phase d'admission à l'école

Muni du certificat d'inscription, du carnet de santé, du certificat de radiation en cas de changement d'école, d'une photocopie de la dernière décision de justice en cas de séparation ou de divorce, vous prendrez contact avec la Directrice de l'école de votre secteur d'habitation qui procédera à l'**admission de votre enfant**.

Pour l'année scolaire 2021/2022 : inscriptions ouvertes pour les enfants nés en 2018



LOÏC
Gérant d'entreprise



MÉLISSA
Coiffeuse



MATHIEU
Étudiant



SDIS 44

REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS D'HERBIGNAC !



GABRIEL
Employé communal



MARIE
Aide-Soignante



HERVÉ
Chef d'équipe

SDIS 44

SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

ÉDITO

Le sapeur-pompier s'engage pour assurer la meilleure protection civile aux habitants de notre territoire.

Il est devenu polyvalent : il ne combat pas seulement le feu mais il intervient dans de nombreuses circonstances : aussi bien sur les accidents routiers que pour porter assistance aux personnes en danger. Ils font face à des situations compliquées, parfois périlleuses et toujours avec le même dévouement.

Nous les remercions pour leur engagement, pour le temps donné en qualité de volontaires.

Notre territoire attractif voit l'installation de nouveaux habitants et les pompiers doivent répondre à un nombre d'interventions qui est toujours en augmentation.

Afin de soutenir notre centre de secours, la municipalité a signé cinq conventions de partenariat. Ainsi cinq agents municipaux qui font partie du centre de secours participent au quotidien de cette unité.

Nous espérons que de nouveaux volontaires rejoindront cette belle équipe et qu'ainsi pourront naître de nouvelles vocations.

Christelle Chassé
Maire d'Herbignac

POUR REJOINDRE LES SAPEURS-POMPIERS D'HERBIGNAC

Il suffit :

- d'être **motivé(e)**
- d'avoir une **bonne condition physique** (tests d'endurance)... mais sans pour autant être champion(ne) d'athlétisme ou d'haltérophilie !
- d'être **disponible** (astreintes)
- de **suivre une formation de 30 jours** (échelonnée sur 1 à 3 ans) avant d'être opérationnel (le)
- d'avoir **un casier judiciaire B2 vierge**

Contactez le chef de centre :

Lieutenant Laurent DRENO

✉ laurent.dreno@SDIS44.fr 📞 **06 80 85 09 11**

Ou venez nous rencontrer au centre

de secours : 26, Rue Pasteur - 44410 HERBIGNAC



Quelques chiffres :



36
SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES DONT
9 FEMMES



394
INTERVENTIONS
EN 2019



Plus d'informations sur le site du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique.



www.sdis44.fr



@sdis44

À la rencontre des sapeurs-pompiers d'Herbignac



**“C’était mon
rêve d’enfant !”**

« Etre sapeur-pompier, c’était mon rêve d’enfant ! Enfant, les camions rouges et leur sirène me faisaient frissonner.

J’ai intégré la section des jeunes sapeurs-pompiers à 14 ans, où pendant quatre années de formation, j’ai appris de façon théorique et pratique les missions du sapeur-pompier. Aujourd’hui je suis opérationnel et cela me permet de me sentir utile et d’aider les autres. Il n’y a pas de routine chez les sapeurs-pompiers, chaque intervention est différente, il faut savoir s’adapter à toute situation. L’esprit d’équipe, l’entraide, la générosité et l’altruisme sont les valeurs qui m’animent et qui me conforte dans mon engagement.

Pour moi c’est plus qu’une vocation c’est une passion ! Etre sapeur-pompier volontaire est un engagement très enrichissant et valorisant qui apporte une satisfaction au quotidien ! »

Mathieu
22 ans
Étudiant

SDIS 44



**“Maîtriser les
gestes de secours,
c’est sécurisant.”**

« Je suis devenue sapeur-pompier volontaire pour être au service des personnes qui en ont besoin, mais aussi pour maîtriser les gestes de secours. Ça me permet de bien agir au quotidien en cas d’urgence, c’est sécurisant.

Aujourd’hui, cela fait 6 ans que je suis sapeur-pompier volontaire.

L’esprit d’équipe et le plaisir d’aider les personnes sont les points forts de mon engagement. Il y a aussi cette montée d’adrénaline lorsque le « bip » sonne qui est stimulante. Cet engagement m’apporte une remise en question constante et me fait apprécier la vie à sa juste valeur. J’ai toujours réussi à concilier ma vie professionnelle, ma vie de famille et mon engagement de pompier. Venez nous rencontrer, on est prêt à vous accueillir, vous ne le regretterez pas ! »

Mélissa
31 ans - 2 enfants
Coiffeuse

**“C’est une expérience humaine
forte, il suffit de se lancer”**

« Sapeur-pompier depuis 29 ans, cet engagement citoyen m’a accompagné dans plusieurs étapes de ma vie. J’avais besoin de me sentir utile, et comme sapeur-pompier, je suis servi ! En plus, j’ai la possibilité de me rendre encore plus disponible grâce à la convention entre mon employeur et le Service Départemental d’incendie et de Secours (SDIS 44). Cet engagement est pour moi une grande satisfaction personnelle. Nous ne sommes pas des surhommes, être sapeur-pompier est un travail d’équipe, il n’y a pas à avoir peur. C’est une expérience humaine forte, il suffit juste de se lancer. N’hésitez-plus, rejoignez-nous ! »

Hervé
55 ans
Chef de chantier



“Ma première motivation : me rendre utile pour les habitants”

« L'univers des sapeurs-pompiers me passionne depuis mon plus jeune âge. C'était pour moi une évidence de m'engager. Ça fait maintenant 8 ans que je m'épanouis en tant que sapeur-pompier volontaire. Ma première motivation était de me rendre utile pour les habitants de ma commune et des communes voisines. C'est un peu la phrase de tout le monde, mais elle est quand même vraie. Il y a aussi l'adrénaline, on devient vite accro à cette sensation de partir sans savoir ce qui va se passer. Cet engagement demande de l'organisation, c'est certain, mais avec de la motivation et de la passion, ce n'est pas une contrainte, au contraire on le fait avec plaisir et le sourire. »

Marie
25 ans
Aide-soignante



“Les apprentissages se font progressivement”

« Plusieurs de mes amis étaient sapeurs-pompiers et m'ont convaincu de m'engager. Aujourd'hui ça fait 33 ans que je suis sapeur-pompier volontaire au centre de secours d'Herbignac. Se sentir utile était pour moi une priorité. J'ai besoin de donner de mon temps et d'apporter de l'aide aux gens. Grâce à la formation continue, tous les apprentissages se font progressivement et en équipe. Les conditions d'accès sont bien moins difficiles qu'il n'y paraît ! Avec un peu d'entraînement et de la détermination, devenir sapeur-pompier volontaire est accessible à toutes et à tous. Il ne faut pas hésiter à se lancer, on aura toujours besoin de volontaires »

Gabriel
53 ans
Employé communal



“On ne s'ennuie jamais et ça c'est stimulant !”

« J'avais depuis longtemps cette idée qui me trottait dans la tête... je n'ai pas pu rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers mais une fois adulte je me suis lancé. Ce qui me plaît c'est la variété des missions : le secours à personnes, le secours routier, l'incendie... le matériel et les techniques sont variés, on apprend de nouvelles choses chaque jour. On se forme aussi en continu, on a la possibilité de gravir les échelons et de devenir formateur à notre tour. On ne s'ennuie jamais et ça c'est stimulant ! Une garde toutes les quatre semaines est un rythme complètement gérable et compatible avec la vie professionnelle et la vie de famille. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, notamment le dimanche matin lors des manœuvres. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos interrogations. »

Loïc
29 ans - 2 enfants
gérant d'entreprise



MISSION LOCALE

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS...

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE...

Emploi

- Atelier recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...)
- Stages découverte en entreprise
- Préparation aux entretiens de recrutement
- Conseil sur les contrats de travail
- Mise en relation avec des entreprises directes (candidature, offres d'emploi)

- POUR VOUS SOUTENIR ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES ET PROJETS
- POUR VOUS SUIVRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VOTRE PARCOURS
- POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE ET TROUVER LA SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

Orientation

- Utilisation d'outils d'orientation
- Accès à l'espace documentaire
- Ateliers d'orientation
- Rencontres de professionnels

CONTACTEZ-NOUS AU 02 40 42 96 76
mission@ml-guerande.fr

Formation

- Recherche de formation
- Conseil pour la formation
- Accès aux offres de formation
- Aide aux financements



Vie quotidienne

- Accès internet
- Dispositif d'aide financière
- Conseil au logement
- Aide au transport
- Information sur la santé et le bien-être





Mission Locale
TOUS LES JEUNES ont de l'avenir!

LE SECOURS CATHOLIQUE DU SECTEUR D'HERBIGNAC

Une équipe de 8 bénévoles accompagne, à leur demande, des familles, personnes seules ou familles mono-parentales.

L'accompagnement peut être ponctuel ou durer plusieurs mois selon les besoins. L'objectif est toujours de redonner confiance et autonomie sur le plan personnel et/ou professionnel en collaboration avec les CCAS des communes (Herbignac, Assérac et Saint-Lyphard), l'EDS à Guérande (assistantes sociales de secteur), la CAF, l'unité-emploi de La Baule-Saint-Nazaire, l'association d'insertion La Passerelle, les restos du cœur à Guérande, le secours populaire, l'association St Vincent de Paul à la Baule...

Le secours catholique peut venir en aide financièrement, ponctuellement (financement surtout par les dons et un peu de subventions). L'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins, il peut prendre la forme d'une aide dans les démarches, dans la gestion du budget, d'un échange de temps en temps pour garder le lien... Les aides alimentaires étant principalement assurées par

le secours populaire à la Chapelle des Marais et les restos à Guérande.

Nous n'avons pas de permanence ; nous nous déplaçons en binômes chez les personnes en précarité, demandeuses. Nous échangeons ensuite en équipe, en toute confidentialité, pour bien discerner la demande et accompagner au mieux.

En moyenne, chaque année, nous avons des demandes de 10 à 15 nouvelles familles mono-parentales, 5 à 10 personnes seules et 5 à 10 familles.

Les activités du secours catholique sur le secteur sont aussi :

- l'accueil d'enfants en précarité en vacance en famille l'été
- l'accueil de routards (SDF de passage) à Herbignac. Activité en arrêt en attendant un nouveau local.
- le perfectionnement en français pour une famille de migrants et autres personnes demandeuses.

Nous sommes à la recherche de 3-4 bénévoles pour étoffer l'équipe accompagnement-secours. N'hésitez pas à vous manifester !

Contact :
07 88 85 81 18
equipe.herbignac440@secours-catholique.org





SOLIDARITÉ AVEC LES PLUS PRÉCAIRES

La situation que nous traversons aujourd'hui nous impacte tous à différents degrés, elle touche encore plus durement les familles précaires. La commune souhaite apporter des réponses aux foyers confrontés à des difficultés. Différents acteurs peuvent être sollicités, n'hésitez pas à les contacter.

1) Le Service Social de la Mairie

Le CCAS est un service dédié aux usagers confrontés à des difficultés de toute nature.

La responsable est à votre écoute pour vous rencontrer, vous orienter, apporter des réponses concrètes à vos difficultés et selon la situation présenter anonymement une demande d'aide financière qui sera étudiée en commission.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec
Mme RUEL : **02 40 88 90 01**
florence.ruel@herbignac.com

2) La Prime d'activité

Le non-recours aux droits est avéré, ainsi de nombreux foyers ne sollicitent pas les droits auxquels ils peuvent prétendre.

La Prime d'activité est destinée aux travailleurs (salariés ou non), aux étudiants, stagiaires, apprentis sous condition de ressources et selon la composition du foyer.

Une simple simulation sur le site de la **CAF.fr** ou de la **MSA.fr** vous permettra de vérifier si vous pouvez y prétendre.

3) Les associations caritatives

Elles peuvent apporter différentes aides en fonction des situations.

Les Restos du Cœur

Distributions hebdomadaires :
mardi et vendredi de 14h à 16h

2 rue de la Lande - Z.A.C. de Villejames
GUÉRANDE - **02 40 62 06 15**
ad44.guerande@restosducoeur.org



Le Secours Catholique

07 88 85 81 18

p.gillet271@orange.fr



Le Secours Populaire

Distributions :
mercredi et samedi de 11h à 12h

Mayun - La Chapelle des Marais
06-59-89-81-14



4) Les associations partenaires à destination d'un public spécifique

La Passerelle : Association qui accompagne, oriente les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel et propose des missions auprès des particuliers ou des entreprises.

Afin de favoriser la mobilité, le prêt de scooter est possible pour les bénéficiaires du RSA ou les jeunes suivis par la Mission Locale.

Permanence :

les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 9h à 12h en mairie

Contact : **02 40 62 14 07** - accueil@ajpasserelle.fr

La Mission Locale : La Mission locale est un service qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes en démarche d'insertion professionnelle et sociale. Chaque jeune bénéficie d'un service personnalisé selon ses besoins et ses projets. Différents dispositifs peuvent être proposés : garantie jeunes, aides financières, aides d'urgence, aide aux transports, aide au permis de conduire AM ou B.

Permanence :

en mairie tous les mardis matin

Contact : **02.40.42.96.76** - mission@ml-guerande.fr

5) Aide financière sous conditions

A l'occasion de la fin d'année 2020, très particulière, le CCAS propose une aide financière (sous forme de bons d'achat) destinée aux personnes seules et aux familles selon un barème de ressources.

Pour y prétendre, il suffit de déposer auprès du CCAS de la commune un dossier comprenant : Ressources des 3 derniers mois, attestation de domicile, livret de famille ou carte d'identité, notification CAF de moins d'un mois. Critères : Bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA) ou de ressources modestes / tre domicilié sur la commune depuis plus de 6 mois.

Les dossiers sont à déposer entre le 4 et le 18 janvier uniquement le matin auprès de Mme RUEL ou à l'accueil de la mairie sous enveloppe fermée. Toutes les familles ayant déposé une demande recevront une réponse par courrier avant le 31 janvier.

APEL STE MARIE

Une action au bénéfice des familles et plus encore ...

L'APEL agit et s'implique dans la vie de l'établissement scolaire. Elle a la responsabilité de représenter les parents d'élèves au sein de l'établissement.

L'APEL accompagne également les parents dans leur tâche éducative au travers des différents services qu'elle leur offre en lien avec l'APEL départementale et nationale.

L'APEL de l'école a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves.

Notre principale mission est de soutenir l'implication des parents dans la vie de l'école.

Nous organisons, chaque année, des événements afin de créer du lien entre les enfants, les familles, et le personnel.

Nous proposons des offres promotionnelles, un loto, une tombola, ou une grande Kermesse ... L'argent recueilli à l'occasion de ces moments de convivialité et d'échanges sert à financer des projets pédagogiques et à améliorer le cadre de vie scolaire des enfants : participation financière pour les sorties scolaires, spectacle de fin d'année, achat de matériel, embellissement de la cour...

Cette année, nous sommes fières d'avoir organisé un vide grenier (octobre 2020). Celui-ci, nous a permis de proposer une animation sur la commune en cette période de trouble sanitaire. Ce fut une belle réussite.

Ainsi, nous comptons renouveler cet événement. Nous tenions à remercier les personnes ayant permis cette organisation : la commune en la présence des services techniques et les commerçants Herbignacais partenaires.

Nous sommes heureux de pouvoir participer, à notre échelle, au dynamisme et au développement économique de notre territoire.

Nous profitons de cet article pour adresser **tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021**, aux familles de l'école (actuelles comme anciennes) et à l'ensemble des Herbignacais.



LA BRIÈRE ETOILÉE

Son nombre d'adhérents a doublé !



Est-ce à cause du confinement pendant lequel les gens ont pris plus le temps de lever les yeux vers le ciel ? Mais en tout cas, pour cette saison 2020 / 2021, nous avons plus que doublé notre nombre d'adhérents !

Maintenant, nous voilà de nouveau bloqués à la maison, mais nous ne sommes pas restés inactifs en ce début d'année scolaire puisque nous participons à l'exposition sur les planètes organisée par la médiathèque et le collège Jacques Prévert par le prêt d'un instrument et de notre album de nos photos du ciel.

Nous avons même réussi à organiser début octobre une soirée d'observation de Mars en bord de mer, à Assérac : Un bon moment convivial dans le respect des mesures sanitaires, avec tous nos nouveaux membres. Pour compléter cette soirée, nous avons aussi fait une mini conférence via ZOOM, toujours sur la Planète Rouge.

Si nous sommes déconfinés le 21 décembre prochain, ne manquez pas de 9h à 21h l'observation du rapprochement très serré entre Jupiter et Saturne. Vu l'heure et la date, il faudra être super motivé car il risque de faire frais ! Pour l'occasion, si les conditions le permettent, nous organiserons quelque chose sur la falaise Pen-Bé: Suivez-nous sur notre Facebook ou notre site web pour plus d'infos le moment venu.

En légende de la photo à joindre : L'oriflamme que nous venons d'acquérir avec l'aide de la subvention de la Mairie et qui nous accompagnera sur toutes nos manifestations.



À bientôt au Château de Ranrouët et n'hésitez pas :
Suivez notre actualité sur notre site internet :

<https://briereetoilee.wixsite.com/briereetoilee>

ou contactez-nous :

Christophe au 07 50 47 61 17

briere.etoilee@gmail.com

POMPAS C'EST SYMPA

Si la situation sanitaire le permet, l'association Pompas c'est Sympa, **espère que le club pourra de nouveau se réunir tous les lundis de 14h à 17h30**, salle de Pompas, pour partager un moment autour du jeu (scrabble, belote...)

Ouvert à tous.

Renseignements au 02 40 91 39 42

DYNAMICK'GYM



Notre saison a débuté en septembre, pour quelques semaines, seulement. Mais, quel bonheur de se retrouver, malgré les contraintes sanitaires.

L'activité physique peut être une grande source de plaisir, c'est bon pour le moral, ça permet d'avoir plus de tonus, c'est un anti douleur naturel, ça renforce l'immunité... Et pendant cette période de pandémie, nous apprécions d'autant plus, les liens sociaux, les activités en groupe qui donnent de la force et de la motivation pour se dépasser.

Pour ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre (à la reprise), il n'est pas trop tard. Il reste des places sur certains créneaux.

Notre Association propose diverses disciplines : gym douce, gym tonic, stretching, C.A.F. (cuisses abdos fessiers), Dynamick Body Form', Pilates.

Revenons plus précisément sur cette dernière activité proposée quatre fois par semaine.

« Le Pilates concerne un large public »

- les grands sportifs de toutes les disciplines peuvent compléter leur préparation par cette méthode. Elle permet l'exploitation maximale du potentiel de l'athlète en réveillant même les muscles « dormants », elle renforce les synergies musculaires. Elle améliore la posture ce qui permet des concentrations de puissance supérieures et une réduction du risque de blessures. Elle accroît la capacité pulmonaire grâce à un travail précis de contrôle respiratoire, complémentaire à celui des entraînements
- les non sportifs pour reprendre le sport après une longue pause, pour compléter une démarche d'amin-cissement, de perte de poids, remuscler le corps en profondeur, éviter charges et impacts, réapprendre à « faire parler son corps », « se réconcilier » avec lui.
- les convalescents qui se (re)mettent au sport, en complément de la rééducation chez le kiné
- les musiciens car le Pilates fait partie des disciplines recommandées pour améliorer le souffle, contrôler la cage thoracique et la sangle abdominale, limiter les déviations de posture liées aux positions pour l'instrument, soutenir physiquement les longues heures de répétitions, améliorer la concentration.
- toutes les personnes, pour lutter contre le stress, car avec le Pilates le corps est plus fonctionnel, ce qui permet d'être centré physiquement et mentalement. Le Pilates « bien-être », aide à connaître « personnellement » son propre corps, à rechercher l'équilibre physique et trouver un équilibre de vie », le corps « fonctionne mieux », ainsi que les grandes fonctions vitales.

Pour rendre la méthode Pilates encore plus efficace et encore plus ludique, les accessoires Pilates : ballon, cercle, rouleau de mousse, sangles, balles... peuvent être utilisés. Ils ont chacun leur utilité et surtout, ils ajoutent une touche de « fun » pour toujours plus de plaisir et plus de résultats !

L'Association utilise déjà des accessoires Pilates et pense continuer à investir pour aller plus loin dans la pratique.

Nos 4 animateurs sportifs dispensent cette discipline et intègrent aussi parfois quelques exercices de Pilates dans les autres cours.

N'hésitez pas à consulter  Dynamick'gym, notre blog <http://dynamickgymherbignac.over-blog.com> ou à appeler Virginie 02 40 88 86 51 (Maison des Associations)



LE JARDIN PARTAGÉ DU CLOS DU POIVRE

... déjà 10 ans !



Historique et environnement :

L'association existe depuis l'hiver 2009/2010, et occupe un terrain de 9 000 m² mis à la disposition par la mairie. Le site se trouve à proximité de l'étang du Pré Grasseur, protégé par un agréable environnement boisé, où il fait bon jardiner. Nous disposons d'une cinquantaine de buttes ou mini-parcelles.

Les Adhérents :

Nous sommes au nombre d'une quinzaine. Chacun cultive individuellement ce qu'il souhaite sur une ou plusieurs buttes (voire une parcelle), en respectant la charte de la démarche bio du jardin, (l'emploi des pesticides et produits chimiques étant interdit). L'ensemble des jardiniers dispose en commun des outils, de l'eau, de la paille, du compost, du BRF (bois ramifié fragmenté).

Le fonctionnement :

L'emploi de la paille est vivement recommandé tout au long de l'année. L'été pour réduire la consommation d'eau et l'hiver pour que le sol ne reste pas nu. Chacun est responsable de l'entretien de sa butte, mais s'engage aussi à participer aux travaux collectifs des espaces communs (verger, petits fruits, plantes aromatiques, travaux de désherbage, de compostage, nettoyage des talus et des haies, broyage de branches BRF, et cueillettes). La fréquence de ces samedis matin de travaux collectifs est de 3 semaines selon le calendrier ci-dessous (jours où nous serons présents et disponibles pour vous rencontrer).

Comme tous les ans, à la mi-juin notre journée porte ouverte annuelle s'inscrit dans l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » organisée par le CPIE de Guérande.

Renseignements au : 02 51 76 91 06

ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ PAR HERBIGNAC

Vous avez choisi, en 2020 et à travers notre projet, de mettre en avant écologie et démocratie.

Nous vous remercions pour votre confiance !

La crise sanitaire ne nous facilite pas le travail. Nous avons tous été impactés par ses conséquences et par les décisions, difficiles à prendre, pour que, tous, nous puissions vivre au mieux ces temps difficiles.

Cependant, nos chantiers avancent, en phase avec notre philosophie.

Pour ne pas prendre de décision incomprise ou inappropriée, nous avons, à 2 reprises, organisé des rendez-vous de concertation. Les référents de secteur sont sollicités pour simplement signaler un dysfonctionnement ou suggérer une amélioration. Nous sommes interpellés au sujet de grands chantiers, tels les quartiers de renouvellement urbain aux Prés Blancs et Kergestin, les travaux en cours ou à venir, l'arrivée de la fibre. Tous ces sujets intéressent chaque herbignacais : nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux aux attentes de chacun.

Nous continuons le déroulement de notre projet, en prenant les mesures nécessaires dictées par le gouvernement pour faire face, au fil du temps, à l'évolution du virus. Nous ne baissons et ne baisserons pas les bras. La tâche est certes plus ardue, mais elle n'en est que plus motivante.

Nous souhaitons que les fêtes de fin d'année 2020 puissent s'organiser dans l'esprit de Noël, avec la solidarité et la bienveillance qui caractérisent la France en général, et notre commune en particulier.

Nous espérons que 2021 apporte sérénité, douceur de vivre à tous.

L'équipe de la majorité

AGISSONS ENSEMBLE POUR HERBIGNAC

L'année 2020 restera dans les annales comme une année particulière et difficile.

À cause de la pandémie, nous avons perdu beaucoup de temps dans les projets municipaux.

En effet, nous subissons plus d'une année de retard, pour l'instant... dans les programmes. Ceux-ci sont pourtant phares, tels l'espace festif polyvalent et la piscine. Ces équipements sont plus que nécessaires pour les habitants de notre commune. Ces retards sont accentués par des lenteurs regrettables : le choix du site est-il judicieux ? Le projet est-il suffisamment soutenu auprès de l'intercommunalité ?

L'absence de la salle de l'Europe se fait cruellement sentir depuis plus d'un an. **Quelle regrettable erreur de la majorité.**

La période étant difficile pour tous, nous n'allons pas rajouter de l'angoisse supplémentaire à cette ambiance si anxiogène.

Les fêtes de fin d'année sont synonymes de solidarité : entre les générations, envers les plus démunis qui malheureusement vont devenir plus nombreux. Essayons d'être positifs et envisageons un meilleur avenir notamment pour nos acteurs économiques locaux.

Nous souhaitons à tous les Herbignacaises et Herbignacais un très bon Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Pierre-Luc PHILIPPE,
Arnaud COURJAL,
Véronique FACERIAS,
Michelle GUILLEUX,
Florence LEPY,
Christophe LIEGE,
Denis SEBILO*

LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire



En 2021, les élections départementales et les élections régionales seront organisées.

Les formalités d'inscription sur les listes de votre bureau de vote peuvent être remplies soit en vous rendant à la mairie de votre domicile, soit directement sur Internet.

La liste des documents à joindre est :

- le formulaire d'inscription Cerfa 12669, que vous trouverez sur le site www.service-public.fr ou directement en mairie,
- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui),
- pour les personnes souhaitant s'inscrire dans une commune où ils ont une résidence depuis 6 mois : un justificatif de cette durée de résidence,
- pour les seuls contribuables : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Date limite

La date butoir d'inscription est au 6^e vendredi précédant le scrutin.

Auparavant, il fallait être inscrit sur les listes avant le 1^{er} janvier de l'année de l'élection.

DGFIP

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE
ET DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

LES SERVICES RESTENT MOBILISÉS POUR RÉPONDRE DE FAÇON PERSONNALISÉE AUX USAGERS

Dans le contexte sanitaire actuel, les services de la DGFIP sont mobilisés pour répondre de façon personnalisée aux usagers sans qu'ils n'aient à se déplacer. Ainsi, les usagers peuvent joindre nos services :

- par messagerie dans leur espace personnel sur impots.gouv.fr,
- sur la plate-forme téléphonique en composant le 0809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h),
- en contactant le service des impôts dont ils dépendent et dont le numéro est indiqué sur leur déclaration de revenus (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h).

Des rendez-vous peuvent aussi être obtenus, lorsque les questions posées le nécessitent. Les usagers qui souhaitent obtenir un rendez-vous peuvent le prendre directement dans leur espace particulier en ligne sur impots.gouv.fr (rubrique « Mes contacts ») et choisir un créneau horaire sur lequel un agent des Finances publiques les contactera.

Les usagers qui n'ont pas accès à internet ou qui ont des difficultés avec l'outil informatique peuvent également :

- appeler le numéro **0809 401 401** ou leur service des impôts de rattachement,
- remplir une fiche contact mise à disposition devant tous les Centres des Finances publiques et à déposer sur place afin que les agents des Finances publiques les appellent.

Par ailleurs, il est rappelé que les usagers peuvent payer leurs impôts (Impôts sur le revenu, Taxe d'habitation, Taxe foncière, ...) dans la limite de 300 € en espèces et carte bancaire. Il en va de même pour la plupart de leurs factures de produits locaux (cantine, crèches...) ou d'établissements publics de santé, ainsi que leurs amendes, en se rendant auprès d'un buraliste agréé Française des Jeux (FDJ).



CPAM

de Loire-Atlantique assure

Continuité de ses missions de service public Malgré le confinement.

Des accueils ouverts pour traiter les situations complexes ou les urgences.

Durant la période de confinement, les accueils de la CPAM de Loire-Atlantique restent ouverts. Pour garantir le respect des gestes barrières, **l'accueil est organisé sur rendez-vous** pour réguler le nombre de visites et la durée de présence dans les locaux, afin de protéger la santé de tous.

Les rendez-vous se prennent à partir du **compte ameli** (sur ordinateur ou tablette) ou en appelant le **3646** [service gratuit + prix appel], de 8h30 à 17h30. Il y a toujours un échange téléphonique préalable avec un conseiller pour évaluer si le dossier peut être traité à distance, l'objectif étant d'éviter tout déplacement inutile.

Si le dossier nécessite d'être traité lors d'un rendez-vous, celui-ci peut être proposé dans les accueils de Nantes (Beaulieu et Dervallières), Saint-Nazaire, Ancenis, Clisson, Châteaubriant, Guémené-Penfao, Machecoul, Rezé ou Saint-Herblain.

Plus de 200 créneaux de RDV sont ainsi proposés chaque jour aux assurés du département.

À noter : Les courriers et documents sont à transmettre uniquement à l'adresse postale suivante : **CPAM de Loire-Atlantique - 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9.**

Un accès aux droits et aux soins garanti.

Remboursement des soins, paiement des indemnités journalières et des pensions... Toutes nos équipes sont mobilisées pour poursuivre ces missions cruciales dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

Le centre d'examen de santé (CES) - situé à Nantes et Saint-Nazaire - est également ouvert, afin de continuer de jouer son rôle clé en termes de prévention et de suivi médical auprès des patients en situation de précarité.

Le compte ameli pour toutes les démarches simples !

Vérifier ses remboursements, suivre le délai de traitement de son dossier ou de son arrêt de travail, télécharger son attestation de droit, commander sa nouvelle carte Vitale, vérifier ses informations personnelles... Inutile d'appeler ou de vous déplacer ! Utilisez les services en ligne de votre compte ameli.

Plus d'infos sur ameli.fr

Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux



Du 1^{er} décembre au 31 janvier

Donnez une 2^e vie aux coquilles !

Ça ne vous demandera pas plus de bulots !

Les interdits

- Sacs en plastique,
- rince-doigts,
- serviettes en papier,
- carapaces de crabes,
- têtes de langoustines,
- restes de mollusques,
- crevettes, dtrons...

À déposer dans les 9 déchetteries du territoire !

Cap Atlantique Lagglo

Plus d'infos : 02 51 76 96 16

www.cap-atlantique.fr

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoubiac • La Turballe • Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf



Bienvenue à

SIET	Ayden	DUPONT	Roxanne
LE QUERÉ	Kaëlig	SEBILLOT	Victoire
BARRÉ	Tom	DUPONT	Kenzyo
GODET	Tom	RINGENBACH	Jules
GODET	Luca	MARICHAL	Tessa
LECOCQ	Cédric	PENDU	Gurvan
LOUINEAU	Laura	LEMÉE	Kelvynn
MARTIN	Ryan	GOMES AMORIM	Armando
BERTHO	Louisa	JOUAN	Mathéo
TERRIEN	Angèle	HERVÉ	Sacha
BEZZI	Lana	PUAUD	Maïly
MARZELLIÈRE DAVID	Luis	CRSPEL GUILBERT	Mylo
TABARY	Thalya	SCHERER	Baptiste
BRAHY	Amélia	AUBRY	Kameron
PARÉ	Awena	GUILLEMOT	Loëvan
OUTIN-BOUTES	Eden	GOUGNON JOUVANCE	Eva
COCHON	Jade	CARBONNEAU	Salomé
JEAN	Lya	LELAY GUILLARD	Sarah
ROBERT	Loeiza	TERRIEN	Thaïs
RONDINEAU	Éthan	CÉBRON	Gabin
CATTEAU	Malo	TRIMAUD	Jules
ANÉZO	Gaël	COUELLE	Flora
GOURET	Maélie	RAVARD	Clémence
PERRAUD	Lila	SCHNEIDER	Maël
BOURON	Laianna	LE DERFF	Annaïg
GUIZIOU	Nami	BLANCHARD	Line
JOUAN	William	LEBEAU	Thibault
DIORFLAR	Cléa	REGARDIN	Louis
MOYON	Raphaël	MAHÉ	Benjamin
		TRIMAUD	Camille



Tous nos vœux de bonheur à

LIHIOUEL	Yahya	&	TOUCHARD	Solène
BOMPOIL	William	&	PICHON	Sarah
LINIÈRE	Sébastien	&	TOUPIN	Marie
HELBERT	Samuel	&	KONG	Cécilia
BEUREL	Thomas	&	LE BON	Fanny
DIDIER	Yann	&	OLIVIER	Maryse
GREYO	Laurent	&	COLOMBIER	Stéphanie
ROULEAU	Franck	&	HERVY	Marie-Noëlle
HASPOT	Anthony	&	CHARRIER	Justine
AILLERIE	Christophe	&	FOREAU	Cynthia

Ils nous ont quittés

BERNARD		Louis	83
BERNIER	LEGAL	Marie	94
BODET		Daniel	71
CADIET		Guy	81
AMICE		Patrick	51
THOBIE	LEGLAND	Madeleine	88
CHATAL	GUIHO	Christiane	72
EVAIN		Camille	81
GORET	MEDARD	Nicole	81
GUILLOUX	DROGUEUX	Marie-Thérèse	94
LETILLY	DELANDE	Denise	72
LE THIEC	CRUSSON	Marie	81
BERCEGEAY		Gilbert	70
PAUCHET		Lionel	93
BLOUËT	DAVID	Agnès	88
LEFLOCH	GUIHÉNEUF	Lucie	88
GIRAULT	MASSONEAU	Joëlle	82
NOBLANC		Sébastien	42
LECOMTE	VIAUD	Hélène	89
SABLÉ		Clair	94
DELANDE		Aléxina	97
LEFLOCH		Paulette	94
GUIHÉNEUF	MONDEGUER	Yvonne	89
LE GLAND		Lucien	87
PAULAY	LE ROUZIC	Germaine	74
ROCHELIN		Jean	85
VIAUD	NOGUES	Yvette	82
JUIN	QUINQUIS	Elisabeth	67
GUIHÉNEUF	SAYÉ	Georgette	94
DAVID		Jean	86
LAUNAY		Albert	90
CHATAL		Michel	74
LALANDE		Gérard	58
HENNEBERT	FONQUERGNE	Mauricette	92
BELLIOT	BOULVARD	Adéla	69
COYAULT		Pierre	89
MEUNIER	JOURNAL	Jeanne	81
PERRAUD		Gaston	89
CHOTARD	LUCAS	Suzanne	94
CRUSSON		Francis	94
LUCAS		Michel	73
RENARD		Claude	55
CHÉNEAU		Gaston	83
ROUFF		Jacques	77
LELAY	THOBIE	Odette	94
KERHAROU	ROBERT	Sylvie	56
JULIO	LECORNO	Hélène	94
LIMBERTIE		Edouard	92
COUHAULT	GUILBAUD	Simone	76
CHOUDEY	HANOL	Marie	96
DENIER	GRANGIEN	Christiane	86
GUÉNO	HAUMONT	Madeleine	93
GUILBAUD		Philippe	78
TILLY	GARINO	Jacqueline	81
PERRAUD		Léone	86
DOUARRE		Michel	71
FOUREL	LEGENDRE	Juliette	84
HUGRON	BASTIEN	Jeanne	84
PÉDRON		Raymond	86
BONNEL		Charles	89
GHIENNE	BIFUANIBO	Marie-Noëlle	68
BERCEGEAY	DROGUEUX	Marie	92
FRON	MARTEEL	Simone	96
OLIVIER		Henri	90
FOUCAUD	LAUNAY	Thérèse	92
EONNET		Etienne	73
TORRES DA SILVA	CARNEIRO FERREIRA	Maria	77
SOBANSKI	BARNIER	Josette	82
BONNET		Marcel	93
BODET		Jean Claude	82
BELLORGE		Marcel	66
CERCLÉ		Jean	85
JOGUET		Guy	70
GAUDEAU		Alain	73

J A N V I E R

15	21h	Taverne du château ou par visioconférence	Conférence publique: Les étoiles originales - La Brière étoilée 07 50 47 61 17 - briere.etoilee@gmail.com - Tout public
16	9-12h	Jardin partagé du Clos du Poivre	Présence des adhérents - Jardin partagé du Clos du Poivre - Adhérent de l'association
19	19h	Collège Jacques Prévert	Accueil de Sarah Carré, l'auteure de Pingouin discours amoureux Ville d'Herbignac - Renseignements et réservation indispensable au 02 51 76 90 40 - Tout public
20	19h30	Salle du Conseil municipal	Conseil Municipal - Ville d'Herbignac
22	20h	Salle de Pompas	Assemblée Générale - Pompas c'est sympa - Tout public
23	14h-17h30	68 boulevard de la Brière	Atelier : savoir se ressourcer et garder sa vitalité en hiver - Être et bien être Sur inscription - 35 € par personne 06 60 05 88 23 - gymchinoise@gmail.com - Tout public
28	16h-19h30	Complexe Yannick SERRE	Don du sang - Association des donneurs de sang - Martine VAUGRENARD - 06 42 93 83 98

F E V R I E R

4	18h30		Comité consultatif - Aménagement du Pré Grasseur, des aires de loisirs et de jeux extérieurs
6	9-12h	Jardin partagé du Clos du Poivre	Présence des adhérents - Jardin partagé du Clos du Poivre - Adhérent de l'association
10	19h30	Salle du Conseil municipal	Conseil Municipal
19	21h	Taverne du château ou par visioconférence	Conférence publique : Histoire des cartes célestes - La Brière étoilée - 07 50 47 61 17 - briere.etoilee@gmail.com - Tout public
20	14h-17h30	68 boulevard de la Brière	Atelier : apprendre à détendre son ventre et à en prendre soin - Être et bien être - Sur inscription - 35 € par personne - 06 60 05 88 23 - gymchinoise@gmail.com - Tout public
27	9-12h	Jardin partagé du Clos du Poivre	Présence des adhérents - Jardin partagé du Clos du Poivre - Adhérent de l'association

M A R S

7	14-18h	Salle de Pompas	Concours de belote - Pompas c'est sympa - Inscriptions à partir de 13H00 - Participation par personne : 5 € adhérent, 7 € non-adhérent - Tout public
17	19h30	Salle du Conseil municipal	Conseil Municipal
20	9-12h	Jardin partagé du Clos du Poivre	Présence des adhérents - Jardin partagé du Clos du Poivre - Adhérent de l'association
20	14h-17h30	68 boulevard de la Brière	Atelier : travail sur le visage, la tête et les épaules - Être et bien être - Sur inscription - 35 € par personne - 06 60 05 88 23 - gymchinoise@gmail.com - Tout public
26	20h	Salle du Forum de Nivillac	Loto - Amicale Laïque écoles RGC et MPC - Animé par Gilles - Tout public

A V R I L

1	16h-19h30	Complexe Yannick SERRE	Don du sang - Association des donneurs de sang - Martine VAUGRENARD - 06 42 93 83 98
5	11h	Aire de Pompas	Chasse aux œufs - Pompas c'est sympa - 1 € adhérent, 2 € non-adhérent Inscription obligatoire - 06 09 12 34 98 - Tout public
14	19h30	Salle du Conseil municipal	Conseil Municipal
18		Place du Champ de foire	Vide grenier - Amicale Laïque écoles RGC et MPC - Tout public

**Christelle CHASSÉ, Maire d'Herbignac
et les membres du conseil municipal
vous adressent leurs**

Meilleurs Vœux
pour **2021**

**une année placée sous le signe
de la solidarité, de la bienveillance
et de la joie retrouvée !**

Mairie d'Herbignac
1 avenue de la Monneraye / 02 40 88 90 01